



# **Le P'tit Journal de Savignies**

**Conseil Municipal  
du 7 décembre 2010**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 décembre sous la présidence de M. Gilles Degroote, en présence de Mmes Grégoire, Makarewicz, MM. Boquet, Bureau, Ducoin, Lahannier, Pellerin et Rainsard. Excusés, Mmes Lafrange, Marquet, Ribeiro ainsi que MM. Ernewein et Fouache avaient donné pouvoir pour être représentés.

B n

## **Présentation du dossier de réalisation de la ZAC :**

Il est des dossiers dont on entend souvent parler et pour lesquels on se dit parfois que rien ne se passe. Le dossier concernant la ZAC en fait sûrement partie. Un bref historique de ce projet permet de rappeler tout ce qui a déjà été réalisé dans ce cadre.

Le dossier de création de ZAC a été voté le 20 novembre 2006. Ce dossier présentait une esquisse du projet.

Le 31 mai 2007, le choix de l'aménageur a été acté en conseil municipal (OPAC de l'Oise).

Puis le traité de concession avec l'OPAC a été signé le 31 août 2007.

Depuis cette signature, des travaux visibles ont déjà été réalisés. Il y a eu tout d'abord la démolition du centre Jean Dusausoy, puis les fouilles archéologiques (septembre 2009).

D'autres étapes se sont également déroulées pendant cette période : négociations pour achats des terrains, étude d'impact pour le traitement des eaux pluviales, réflexions sur le gabarit des voiries, le cheminement des piétons, l'espace à réserver au stationnement...

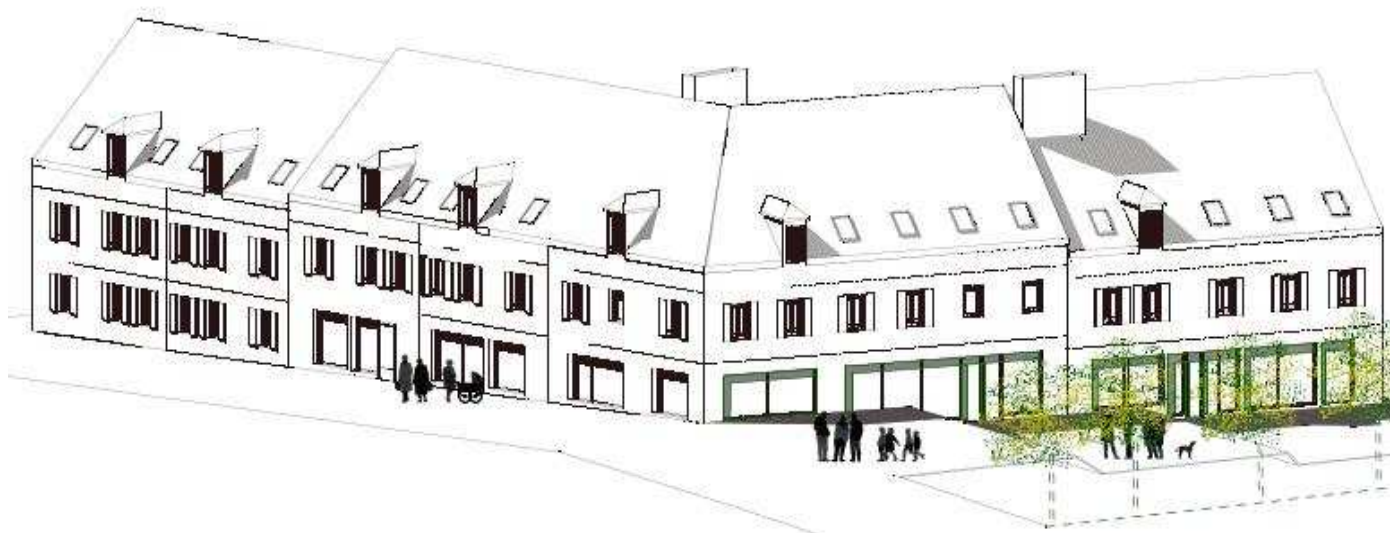
Le permis de construire des logements et des commerces a été traité en parallèle et est déjà accordé.

Le vote, ce 7 décembre, du dossier de réalisation de la ZAC est donc la synthèse officielle de ces réflexions. Le programme des constructions à réaliser, l'étude d'impact et l'emplacement des équipements publics sur la ZAC ont été votés à l'unanimité.

Le plan de la ZAC est désormais consultable sur le site internet de la commune ([www.savignies.com](http://www.savignies.com)), accompagné de quelques vues de l'opération projetée.

Les prochaines étapes, prévues pour 2011 seront là aussi visibles :

- Le début de la construction du premier bâtiment abritant les logements locatifs et les commerces est programmé pour le 2ème semestre 2011, dès que l'OPAC aura sélectionné les entreprises et que les subventions attendues seront actées. Pour permettre ces travaux, deux bâtiments vont être démolis : l'ancien bâtiment du kinésithérapeute et celui se situant en contrebas du salon de coiffure. La cuve à fioul du bassin de natation va également être déplacée. (il est à noter que le salon de coiffure actuel sera préservé jusqu'à ce que le nouveau local qui lui est réservé soit prêt dans le nouveau bâtiment).



- Le choix des entreprises qui vont réaliser les travaux de voirie va se faire durant le 1er semestre 2011, les travaux suivront.
- Le règlement de ZAC, définissant les obligations des futurs acquéreurs des lots, sera également finalisé pendant cette période.

Pour revenir sur le bâtiment abritant les commerces, le conseil municipal tient à rappeler qu'il restera vigilant pour que les conditions financières soient suffisamment attractives pour y reloger les commerces actuels, mais aussi pour que de nouveaux commerces viennent s'y installer.

A ce titre il est acté en accord avec l'OPAC que 160 000 € seraient versés du budget de la ZAC à l'opération de construction de ce bâtiment

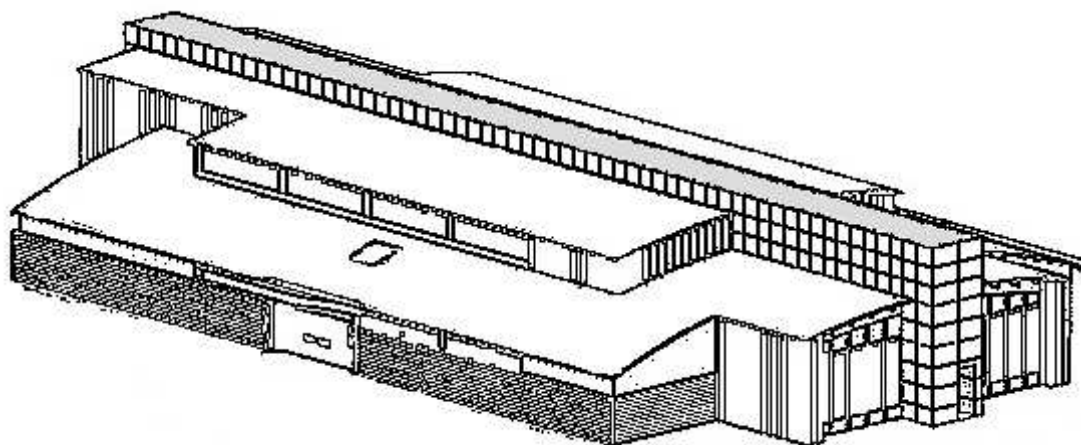
pour impacter à la baisse le montant des loyers des commerces.

### **Information sur les demandes de subventions et les travaux envisagés dans la commune :**

- Salle socioculturelle : Le Conseil Général et le Conseil Régional ont intégré dans leurs budgets nos demandes de subventions au titre de l'année 2011. La Communauté d'Agglomération a aussi attribué à ce titre une subvention aux trois communes qui portent le projet.

Le permis de construire vient d'être accordé (15 décembre 2010). Les plans définitifs de la salle sont disponibles sur le site internet de la commune.

Le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation, ce qui devrait permettre de lancer les appels d'offres début 2011.



- Rénovation de la route de St Germain : Le conseil général a attribué la subvention demandée pour la rénovation de la rue de Saint-Germain-la-Poterie le 15 novembre 2010. Pour la route menant vers cette commune voisine, le Conseil Général n'a à ce jour attribué que la moitié de la subvention demandée, reportant à l'année 2011 l'attribution d'une subvention pour la deuxième tranche.

Les travaux de rénovation, d'aménagement des trottoirs et d'implantation de dispositifs de sécurité envisagés et déjà évoqués en réunion de conseil vont donc commencer début 2011. C'est la société Oise TP qui va effectuer les travaux car notre commune profite du groupement de commandes de travaux réalisés au sein de la Communauté d'Agglomération, et pour lequel la société Oise TP avait été retenue.

- Implantation d'équipements suite aux réflexions de la commission de sécurité : 2689 € TTC vont être investis en panneaux de signalisation (zone 30 rue du four Jean Legros et Rouge rue) et en miroirs convexes (croisement rue Michel Fosse/ Rouge rue, sortie de la rue Butée et au droit du passage piéton devant le garage Mantel) pour améliorer la sécurité dans notre village. Cet investissement viendra en complément des travaux qui seront réalisés rue de St Germain la Poterie.

- Cimetière : Après un recensement exhaustif des concessions du cimetière, une opération de « nettoyage » et de mise en sécurité va être étudiée. Les monuments dont les concessions sont arrivées à échéance et qui sont pour certains dangereux seront démolis.

- Commerces : C'est avec émotion que, après trente ans au service des Savigniens, Martine et Christian HOLLGARD ont pris leur retraite. Nous les remercions du dévouement et de la gentillesse dont ils ont toujours su faire preuve.

Nous vous rappelons que d'autres commerces itinérants passent dans notre village le mercredi matin. L'un des points d'arrêt se situe devant le foyer de résidence. Ainsi un boucher chevalin passe à cet endroit vers 9h30 et une épicerie s'y arrête vers 11h00.



*Bon à savoir – Bon à noter :*



- Passage à la TNT : Vous trouverez ci joint un document décrivant les étapes du passage de notre région à la télévision numérique, également appelée TNT (télévision numérique terrestre). Cela signifie qu'à compter du 2 février 2011, si vous n'avez pas de décodeur TNT, vous ne recevrez plus la télévision. Depuis 1981, tous les téléviseurs sont équipés des branchements nécessaires au branchement de tels décodeurs donc il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision. A titre indicatif, un investissement de 25 à 50 € suffit pour acquérir un décodeur TNT. D'autres informations viendront mais pour les personnes désorientées par ce changement, vous pouvez venir vous renseigner en Mairie aux heures de permanence.

- Rencontre autour du livre à la bibliothèque de Savignies, mercredi 19 janvier à 19h00 :

Les bibliothèques de Savignies et de Pierrefitte vous proposent de venir parler de votre livre préféré ou simplement de venir écouter cette discussion pour vous donner envie de lire.

Cette soirée se terminera autour d'une table où nous dégusterons les spécialités culinaires de chacun. Vous pouvez venir spontanément ou vous inscrire en téléphonant à Sylvie Verdure 03 44 82 26 62, Martine Dubuc 03 44 82 19 32 ou Olivier Pellerin 03 44 82 53 56

Vous pourrez également signaler votre participation en vous présentant aux jours de permanence, mercredi de 10h à 12h00 / vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 11h à 12h.

Nous vous rappelons que les livres sont renouvelés régulièrement avec la MDO (Médiathèque départementale de l'Oise) et que la bibliothèque possède son fonds propre alimenté par une subvention communale.

### Club des aînés

Les membres du **Club des Aînés de Savignies** vous souhaitent de **Chaleureuses et Joyeuses Fêtes** de fin d'année. Cette association se propose d'accueillir les jeunes retraités et les volontaires bénévoles de 7 à 77 ans. Deux rencontres minimum par mois sont proposées : le 2<sup>ème</sup> jeudi : Activités manuelles (variées, selon le souhait) et le 3<sup>ème</sup> jeudi Goûter détente, d'autres rencontres plus culturelles et aussi les jeux (cartes, triominos...)

Un rendez-vous à ne pas manquer en mai 2011 : visite des jardins de Versailles et des Petits Palais ou autre lieu.

Pour plus d'infos consulter notre gazette en ligne sur le site [www.savignies.com](http://www.savignies.com).

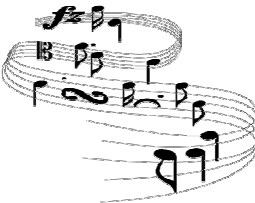

Vous pouvez bien entendu rejoindre le Club en cours d'année (cotisation annuelle 12€)

Pour toutes questions contactez Astrid Degroote 03 44 82 21 09.

A bientôt

## Association du Foyer Rural de Savignies

Les animations actuellement en place sont :

- Yoga le lundi soir.
-  Cours de piano individuels pour adultes et enfants le mercredi après midi.
-  Eveil musical le mercredi matin (pour les plus petits).
- Nos actions visent aussi à promouvoir la culture à Savignies. La représentation de l'Opéra Invento a ainsi été mise en place grâce à la participation financière de notre association.
- Chaque année notre association sert de relais pour deux stages d'une semaine organisés par le Comité départemental des Foyers Ruraux : pratique du char à voile en baie de Somme au cours des vacances de printemps, stage équitation et VTT en juillet. L'an dernier près de 15 enfants de Savignies ont profité de ces stages.

### *Animations à venir:*

Le 27 janvier et, à partir de cette date, chaque dernier jeudi du mois l'association met en place un atelier "café tricot" de 17h00 à 18h30. La première séance se déroulera à la mairie de Savignies.

D'autres projets sont également à venir. Nous ne manquerons pas de communiquer les informations dès que possible.

Pour toutes questions contactez Olivier Pellerin 03 44 82 53 56.

## Comité des Fêtes de Savignies

Le Comité des Fêtes vous invite à participer à ses réunions, le premier vendredi de chaque mois à 20h30 à la Mairie pour préparer les animations à venir (chasse aux œufs pour Pâques, fête de l'été en juin, 14 juillet, fête patronale fin septembre, halloween...).

La prochaine réunion, vendredi 4 février, sera consacrée à l'Assemblée Générale du Comité, avec l'élection d'un nouveau Bureau.